Le développement agricole à un carrefour

15 octobre 2013

Le Rapport 2013 de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) sur le commerce et l'environnement, sous-titré *Réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard : agir pour une agriculture soutenable afin d'assurer la sécurité alimentaire face au changement climatique*, vient d'être publié. Plus de 60 experts internationaux ont contribué à cette analyse.



Le rapport considère que le développement agricole est à un véritable carrefour, certains indicateurs montrant, selon les auteurs, une crise collective du modèle actuel :

- les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 80% dans la période de 2011 à mi-2013 par rapport à la période 2003-2008 ;
- la consommation mondiale d'engrais a été multipliée par 8 au cours des 40 dernières années, et dans le même temps la production mondiale de céréales a seulement doublé ;
- les taux de croissance de la productivité agricole ont récemment diminué, passant de 2 % à moins de 1% par an ;
- des limites environnementales ont déjà été atteintes (notamment contamination des sols et des eaux en azote et perte de biodiversité) ;

- l’ampleur des acquisitions de terres par des investisseurs étrangers éclipse le niveau de l’aide publique au développement, la première étant de 5 à 10 fois plus élevée que la seconde au cours des dernières années.

Ce rapport recommande un changement rapide de paradigme : « l’agriculteur n’est pas seulement un producteur de produits agricoles, mais également un gestionnaire d’un système agroécologique », fournissant un certain nombre de biens publics et de services. Les gouvernements doivent mieux prendre en compte la petite agriculture et la soutenir afin de rémunérer les biens publics qu’elle fournit.

La CNUCED préconise une transition vers une plus grande diversité de cultures, une diminution de l’usage des engrais et plus globalement des intrants, un soutien renforcé aux petites structures agricoles ainsi qu’à une production et une consommation alimentaires axées sur le local, que les règles commerciales internationales doivent, selon elle, encourager.

Céline Fabre, Centre d’études et de prospective

Source : CNUCED